Image not found or type unknown

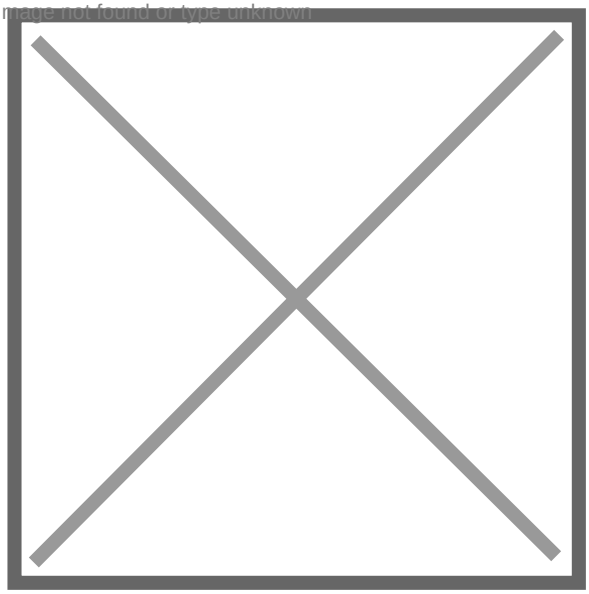

Affectation d’un bâtiment annexe à une habitation

Par **Krou32**, le **06/07/2020** à **21:27**

Bonjour, rnrn Je souhaite aménager un bâtiment annexe attenant à mon logement mais je ne suis pas sûr des démarches administrative que je dois effectuer. rn rn Le projet est donc d aménager une partie de mon bâtiment attenant (135m2 de pièce de vie, 30m2 de garage,45m2 de trémies) à mon logement pour y faire des pièces de vie supplémentaires. rn rn Le tout à déjà fait l objet d un permis de construire en 2013(permis non clôturé à ce jour car auto construit petit à petit) avec recours à un architecte DPLG et changement d affectation (anciens bâtiments agricoles). rn rn Sur le P.C 83m2 ont été déclarée en tant que création de surface plancher par changement d affectation (mon logement) et le reste (200m2) que je souhaite aménager à présent apparaît sur les légendes du P.C comme « bâtiment existant non aménagé« .rn rn Mis à part la pose de 4 velux supplémentaires,le reste des façades , des volumes et des planchers restent identiques à ce qui avait été déclaré sur le PC. rn Le dit bâtiment est clos avec des volets ou fenêtres « provisoire « .rn rn Je me questionne donc sur ces points : rnrn- le bâtiment annexe a-t-il la même affectation que le logement sachant que les locaux accessoires d'un bâtiment sont réputés avoir la même destination que le local principal ?rnrn- Il y as t’il création de surface plancher sachant que les volumes et ouvertures ont déjà été déclarées sur le précédent P.C?rnrnrnMerci de m’avoir lu. rn

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés